

**Mémoire présenté à la Commission sur l'éducation  
postsecondaire au Nouveau-Brunswick  
préparé par un groupe d'éducateurs professionnels du  
Nouveau-Brunswick**

## **Introduction**

C'est avec plaisir et gratitude que nous acceptons de partager certaines réflexions, commentaires et recommandations relatifs au modèle et modalités souhaitables du système d'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick de demain.

Nous sommes un groupe d'intervenants travaillant dans le réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Nos positions et commentaires sont émis en tant que citoyens engagés et motivés envers l'amélioration continue de notre système d'éducation incluant certes le système postsecondaire.

Notre groupe accumule plus de 250 années d'expérience dans le réseau des collèges communautaires à divers titres : enseignant, coordinateur, chef de département, gérant, registraire etc. La pertinence de nos propos n'est pas fortuite et se base sur une solide réflexion en groupe, soutenue par une grande expérience sur le terrain.

Afin de respecter le cadre de travail suggéré par les commissionnaires, nous allons tout d'abord répondre de la manière la plus concise possible aux 10 questions de la liste. Ensuite, nous prenons la liberté d'ajouter quelques paragraphes concernant diverses interrogations, craintes ou suggestions n'ayant pas été soulevées parmi les dix questions de ladite liste.

**1— À votre avis, à quoi ressemblerait le système postsecondaire idéal pour le NB? et**

**2 — Comment décrivez-vous vos attentes vis-à-vis de l'éducation postsecondaire.**

Notre système postsecondaire idéal se modélisera de manière coordonnée et stratégique selon trois mandats majeurs, soit : de répondre aux besoins : 1 — des futurs apprenants du Nouveau-Brunswick, 2 — des communautés et des collectivités du Nouveau-Brunswick et enfin, 3 — de la population en permettant la compétitivité et viabilité économique et sociale du Nouveau-Brunswick.

### Répondre aux besoins des apprenants

1— En proposant plus d'un type de pédagogie, plus d'un type de cheminement et plus d'un type de modèle institutionnel.

— pédagogie du savoir, du savoir-faire et du savoir-devenir

— cheminement plein-temps, temps partiel et continu

- écoles de type technique, professionnelle, de métiers et des institutions du savoir (université).

2— En ayant la possibilité de faire tout chez-soi, dans sa communauté, dans sa région, c'est-à-dire de ne pas être limité par l'exode obligatoire et qui trop souvent est impossible pour les apprenants ayant une famille.

- 3— De maintenir les frais de scolarité le plus bas possible afin que l'éducation postsecondaire soit considérée un investissement rentable pour les apprenants et non pas un investissement risqué tel que présentement.

#### Répondre aux besoins des communautés et des collectivités

- 1— En mettant en place des structures décisionnelles communautaires et participatives. Le développement stratégique d'une communauté ne peut se faire sans la participation active et directe des institutions postsecondaires. Ainsi, tout plan stratégique doit essentiellement être validé et supporté par la communauté.
- 2— En ayant des institutions de formation capables de répondre immédiatement et de façon efficace aux diverses demandes du marché du travail des régions et au développement du savoir de ces dernières.
- 3— En ayant des institutions postsecondaires appartenant à la communauté et non pas gérées par un pouvoir trop souvent centralisé et plus sensible au « portrait global » qu'aux divers besoins des régions.

#### Répondre aux besoins de la population et de toute la province du Nouveau-Brunswick

- 1- En maximisant toutes les ressources techniques et intellectuelles dans des lieux communs ou dans des réseaux organisés et efficaces.
  - 2- En développant l'expertise en recherche et innovation par une exploitation judicieuse et optimale des Centres d'Excellence et des chaires de recherche.
  - 3- En mettant en place des mécanismes communs où chaque région participe activement à un projet de société commun aux Néo-Brunswickois. Le système postsecondaire serait un lieu, une plaque tournante idéale pour unir toutes les forces des diverses régions vers un tout collectif encore plus fort, plus stratégique et mieux organisé.
- 
- 3— Pouvez-vous suggérer des façons d'améliorer l'accessibilité, en particulier dans les régions rurales? et**
  - 4— Quelles mesures doivent être prises pour encourager un plus grand nombre de diplômés à rester au Nouveau-Brunswick? et**
  - 10— Quel serait le moyen le plus efficace et le plus équitable de payer pour l'éducation postsecondaire?**
- 1— En diminuant de façon significative le coût net pour accéder aux études postsecondaires pour les apprenants du Nouveau-Brunswick. Voici quelques pistes de solutions allant de l'idéal au plus réaliste :
    - a— offrir un système d'éducation postsecondaire gratuit;
    - b— offrir une formation technique, professionnelle ou de métiers

- gratuitement;
- c- que les deux premières années universitaires soient remboursées intégralement à la date de terminaison et de réussite d'un baccalauréat;
- d- qu'un crédit d'impôt significatif soit donné aux employeurs du Nouveau-Brunswick qui embauchent un diplômé du Nouveau-Brunswick et ceci pour une période minimale d'un an ou l'équivalent.
- e- que pour les trois années suivant l'obtention d'un diplôme, l'apprenant qui travaille au Nouveau-Brunswick voie sa limite de gains non-imposables augmenter de façon significative.
- f- que les prêts accordés pour défrayer les droits de scolarité soient des prêts sans intérêt.
- g- que les apprenants qui fréquentent les collèges se voient accorder un rabais significatif lorsqu'ils maintiennent un taux d'assiduité de 97 % ou plus. Cette proposition veut encourager la présence en classe, sachant très bien qu'il existe au niveau technique et professionnel une corrélation significative entre l'absentéisme et la faillite.

2— En permettant aux apprenants des régions rurales de recevoir une formation postsecondaire dans leur communauté ou très près de celle-ci. Voici comment :

- a- Offrir dans toutes les communautés, les deux premières années de tous les baccalauréats, en utilisant les installations des divers CCNB/NBCC, des campus universitaires, des locaux vacants dans les écoles publiques, etc.
- b- Offrir dans toutes les communautés, l'accès à la formation de tous les quarts de métiers. Nous ne suggérons pas uniquement la formule de l'Apprentissage et du pré-emploi, mais bel et bien d'avoir des cours de charpenterie, de plomberie, d'électricité, de soudure, de briquetage, de mécanique, etc. dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick. La réintroduction des métiers dans les polyvalentes représente une opportunité d'unir les ressources physiques et les lieux de formation afin de travailler de manière efficace et efficiente et d'engendrer une vraie coopération entre le système public et le postsecondaire-collégial.
- c- Le même souhait est fait pour la formation technique et professionnelle, mais avec une formule différente. Ici, le partenariat sera davantage avec les campus universitaires dans les diverses régions du Nouveau-Brunswick. De plus, l'enseignement à distance pourrait être plus utilisé, mais seulement lorsque l'enseignement traditionnel (en salle avec un prof) est quasi-impossible.

### **IMPORTANT :**

Nous voulons faire immédiatement une mise en garde très importante et remplie de « drapeaux rouges ». Lorsque nous suggérons des partenariats avec soit les écoles publiques, les universités et les collèges, nous évoquons uniquement les partenariats reliés à l'utilisation des espaces, des équipements et des facilités (cafétéria, gymnase,

bibliothèque, etc.) Jamais nous ne supporterons ou recommanderons un partenariat des ressources pédagogiques; enseignants, programmes d'études, modalités de réussite, curriculums communs, etc. Les multiples exemples canadiens des collèges-universitaires montrent bien la mainmise de la philosophie et pratique universitaire sur le collégial. Les grands perdants sont les apprenants recherchant une formation respectant une pédagogie pratique, axée sur la tâche et la technique et aussi très « ici et maintenant ». Permettre timidement le partage d'enseignants, de programmes d'études ou de troncs communs engendrerait à long terme, telle qu'une infection virale, une dégradation et une métamorphose mettant en danger la formation des métiers, technique et professionnelle dont a tant besoin le marché du travail de toutes les régions du Nouveau-Brunswick.

## **5— Pouvez-vous suggérer des initiatives qui aideraient à diminuer le taux d'abandon?**

Voici quelques suggestions qui pour la plupart ont fait leurs preuves

- établir des Centres d'aide à l'apprentissage où des services spécialisés ainsi que des outils d'aide à l'apprentissage sont disponibles pour la collectivité apprenante;
- offrir des services de tutorat gratuits;
- avoir des conseillers en orientation disponibles et actifs dans la communauté apprenante;
- avoir une vie étudiante active, diversifiée et répondant tant au besoin de socialiser des apprenants, qu'au besoin de créer un esprit d'appartenance à une institution, un programme ou un groupe;
- avoir à la disponibilité : des intervenants, des professionnels de la santé mentale, de la toxicomanie et des dépendances afin de pouvoir référer sur le champ les apprenants montrant des signes significatifs et qui acceptent de recevoir l'aide proposée;
- encadrer, encadrer et encore encadrer nos apprenants afin de pouvoir bien les connaître et de pouvoir mieux prévenir et percevoir les signes avant-coureurs d'un abandon scolaire;
- accepter que l'abandon scolaire soit en soi une occasion d'apprentissage au même titre que la faillite chez un entrepreneur qui par la suite retrouve ses manches et recommence sans refaire les mêmes erreurs. L'important est de continuer à offrir et ouvrir les portes de nos établissements à celui qui veut se reprendre en mains ou réorienter son choix de carrière;
- garder un ratio prof-élèves de 1:15 ou moins;
- rendre obligatoire la formation en pédagogie pour tout enseignant voulant travailler au postsecondaire, soit avoir un degré universitaire en éducation, éducation des adultes ou au moins une certification équivalente (surtout dans les universités, car au collégial c'est déjà le cas);
- promouvoir et offrir du perfectionnement professionnel en pédagogie et ce de manière continue;
- permettre la reprise après un échec à un cours à l'université selon certaines modalités certes (cela existe déjà au CCNB);
- s'assurer d'avoir un mécanisme de cueillette de donnée afin de connaître les raisons de l'abandon et mieux cibler les plans d'intervention et de prévention. Un plan de prévention qui ciblerait une causalité erronée (non

- supportée par des données cumulées) serait en fin de compte une perte d'énergie et de ressources sans les résultats escomptés;
- avoir dans chaque lieu de formation, un agent pédagogique spécialisé dans les méthodes et outils d'apprentissage afin de soutenir les profs en place;
  - mieux orienter les étudiants du secondaire, offrir plus de stages d'un jour, valoriser autant la formation technique, professionnelle et de métiers que la formation universitaire.
  - revoir les critères et processus d'admission afin de s'assurer qu'ils rendent justice à l'apprenant en reflétant réellement le minimum requis pour réussir la dite formation.

**6— Le système postsecondaire au Nouveau-Brunswick répond-t-il aux besoins des étudiants et des employeurs?**

Nous croyons que les étudiants et les employeurs sont les seuls à pouvoir répondre de façon pertinente à cette question.

**7— D'après vous, comment les universités et les collèges du Nouveau-Brunswick se classent-ils comparativement aux autres?**

Nous sommes très fiers de nos institutions d'enseignement postsecondaire. Nous sommes tout particulièrement fiers de la différenciation entre le collégial et l'université. Le lissage des moyens, des idées et des méthodes d'enseignement serait une grande erreur et une grande perte pour les apprenants. Il faut garder et promouvoir cette différenciation et ainsi offrir des alternatives, des choix et des options aux apprenants du Nouveau-Brunswick.

**8— D'après vous, quelles mesures devraient être prises pour améliorer la qualité et la quantité de la recherche dans les établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick?**

Premièrement, nous devons décloisonner les cerveaux. Les universités travaillent souvent en îlots entre elles. Rares sont les projets de recherche et innovation entre les universités et les collèges.

- 1— Les Centres d'excellence doivent être exploités à leur plein potentiel et des fonds de recherche et innovation se doivent d'être injectés.
- 2— Un mécanisme initiant un meilleur partenariat dans le domaine de la recherche et innovation doit voir le jour afin d'amener les universités et les collèges à travailler de pair sur des projets communs.

Deuxièmement, nous croyons que le réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick devrait apprendre des universités afin de bien planifier le dossier de la Recherche et innovation. Le manque de confiance entre institutions bloque souvent le partenariat nécessaire dans ce domaine. Le nombrilisme et la paranoïa n'ont pas leur place dans une si petite province, surtout que la vraie compétition arrive d'ailleurs.

## **9— D'après vous, quelle devrait être la relation entre les collèges communautaires et les universités.**

Nous aimerions voir beaucoup plus de partenariats (surtout en R&D). Nous croyons aussi qu'on doit mettre en commun nos ressources physiques et lieux de formation. Permettez-nous à nouveau de vous rappeler notre mise en garde :

### **IMPORTANT :**

Nous voulons faire immédiatement une mise en garde très importante et remplie de « drapeaux-rouges ». Lorsque nous suggérons des partenariats avec soit les écoles publiques, les universités et les collèges, nous évoquons uniquement les partenariats reliés à l'utilisation des espaces, des équipements et des facilités (cafétéria, gymnase, bibliothèque, etc.) Jamais nous ne supporterons ou recommanderons un partenariat des ressources pédagogiques; enseignants, programmes d'études, modalités de réussite, curriculums communs, etc. Les multiples exemples canadiens des collèges-universitaires montrent bien la mainmise de la philosophie et pratique universitaires sur le collégial. Les grands perdants sont les apprenants recherchant une formation respectant une pédagogie pratique, axée sur la tâche et la technique et aussi très « ici et maintenant ». Permettre timidement le partage d'enseignants, de programmes d'études ou de tronc communs engendrerait à long terme, telle qu'une infection virale, une dégradation et une métamorphose mettant en danger la formation des métiers, technique et professionnelle dont a tant besoin le marché du travail de toutes les régions du Nouveau-Brunswick.

### **Autres éléments de réflexion et suggestions :**

#### **Décentralisation des pouvoirs et des stratégies organisationnelles.**

Il est primordial que les campus (collèges et universités) répondent de façon immédiate, flexible et prévisionnelle aux divers besoins du marché du travail des régions qu'ils desservent ou du moins qu'ils devraient desservir. De la même façon, on se doit de répondre aux divers besoins de formation des apprenants adultes et des jeunes diplômés des écoles publiques vis-à-vis les besoins en formation postsecondaire.

Nous croyons que la seule manière d'en arriver à un système efficace, efficient, flexible, rapide est de passer par une décentralisation des pouvoirs et des plans stratégiques. Nous croyons que nous devons remettre à la communauté le pouvoir décisionnel qu'elle devrait détenir afin de lui permettre un développement viable, compétitif et empêcher l'exode des cerveaux et de la main d'oeuvre (savoir-faire). Nous suggérons que les régions reprennent le contrôle de leurs institutions postsecondaires. Laisser ceux d'en haut (bureau central, maison-mère, etc.) décider ce qui est bien pour ceux d'en bas n'a jamais bien servi ni avantagé les régions rurales.

Il faut établir des **Conseils de développement des savoirs** régionaux et leur donner le pouvoir d'établir des stratégies répondant aux spécificités et caractéristiques des régions.

### **Formation sur mesure — CCNB**

La problématique reliée à la formation sur mesure est lorsque celle-ci est mise sur pied pour répondre ou corriger un manque de main d'œuvre qualifiée dans un domaine d'une région donnée et qu'à contrepartie, on demande des droits de scolarité selon le principe du coût de revient. Cela signifie souvent des droits de scolarité de trois à cinq fois plus élevés que si l'apprenant allait suivre la même formation dans un autre campus de la province. Ainsi pour une formation d'un an par exemple, les frais de scolarité peuvent souvent dépasser les 8 000 \$ et même 10 000 \$.

Nous croyons que le mandat premier du CCNB est de répondre adéquatement au besoin de marché du travail de chaque région qu'il dessert. De plus, nous croyons que le choix d'offrir telle ou telle formation collégiale dite régulière dans tel ou tel campus ne devrait pas pénaliser les apprenants qui ne peuvent pas se déplacer, souvent pour de très bonnes raisons, soit familiales ou financières.

Ainsi nous recommandons que lorsque la demande du marché du travail d'une région n'est pas comblée et qu'une formation sur mesure est nécessaire, celle-ci devrait TOUJOURS être offerte au montant de droit de scolarité régulier qui est présentement de 2 600 \$ par année.

### **Évaluation de l'enseignement**

La question de l'évaluation de l'enseignement est relatée dans le document de réflexion de la commission et c'est pour cette raison que nous traitons de ce sujet. L'évaluation de l'enseignement est un concept qu'on semble souvent soit remettre en question ou son opposé, c'est-à-dire son abolition pure et simple.

Nous croyons au principe d'une évaluation de l'enseignement faite selon les principes de l'art et selon des modalités bien encadrées et respectées. Au mois de mars 2007 avait lieu le tout premier colloque sur l'évaluation de l'enseignement organisé par le CIREPE à Québec. Nous approuvons plusieurs constats faits durant ce premier colloque :

- l'évaluation de l'enseignement doit être faite avec grande précaution et selon des modalités précises.
- l'évaluation de l'enseignement doit essentiellement être formatrice et non administrative. Cela signifie que les résultats de cette évaluation doivent servir à l'amélioration de l'enseignement et doivent demeurer confidentiels envers l'administration.
- une évaluation de l'enseignement dite administrative peut être faite, mais elle ne doit pas être systématique et doit aussi être justifiée, i.e. nouvel enseignant, plaintes accumulées envers un enseignant, processus disciplinaire, etc.
- une évaluation de l'enseignement administrative et systématique engendre plus de dégâts qu'autre chose, surtout lorsqu'on accepte le fait que la grande

majorité des profs sont compétents et font un beau travail, tout comme les douaniers qui ne font pas des fouilles sur tous les passants aux frontières, mais seulement à ceux qui sont l'objet d'un doute raisonnable.

- nous croyons que les apprenants n'ont ni les compétences ni le recul pour bien évaluer un prof. Par contre, nous croyons en contrepartie que leurs commentaires représentent des perceptions qui méritent l'attention de l'enseignant. Nous supportons ainsi l'évaluation formative et non administrative.

***Nota bene : Nous croyons aussi qu'il serait dans l'intérêt des décideurs et des gestionnaires de nos institutions d'enseignement de se faire évaluer par l'ensemble des profs et des intervenants pédagogiques afin qu'eux aussi bénéficient de l'image des perceptions et des pistes d'amélioration. Ce qui est bon et valide pour le corps professoral et aussi bon et valide pour le corps décisionnel.***

### **Leadership étudiant**

Nous voulons souligner le fait que présentement dans la plupart des campus des CCNB, il existe une vie étudiante active et des leaders émergent de cette nouvelle réalité au CCNB. Il sera très important de ne pas « tuer » ce dynamisme étudiant avec le partage des lieux d'apprentissage entre des campus universitaires et collégiaux. Nous observons souvent dans les polyvalentes une ségrégation entre les étudiants dits « preps » (populaires, niveau social élevé, classe aisée, rendement scolaire élevé, etc.) et les autres. Nous mettons en garde les commissionnaires de tous modèles qui feraient en sorte de reproduire une telle ségrégation entre étudiants du « collège » et étudiants de « l'université » sous un même toit.

Présenté par :  
Michel Therrien,  
Représentant du groupe d'éducateurs professionnels

Linda Tardif	Lynn Michaud	France St-Onge
James Wortman	Réal Picard	Daniel Plourde
Doris Cuffley	Louise Giroux-Cyr	
Claude Mercier	Mario Pelletier	
Lucienne Bellavance	Lisa Rice	
Gilles Francoeur	Noël Lelièvre	
Louise L. Martin	Dave Lavoie	